

ROYALACRYL BOIS

Peinture pour boiseries en phase aqueuse
à base de liant acrylique souple

- ✓ Recommandée pour les bois neufs et anciens
- ✓ Microporeuse
- ✓ Permet l'équilibre hygrométrique du bois
- ✓ Excellente durabilité
- ✓ Anti-flash rusting

Traitements
Particuliers

BOIS



DEFINITION

Produit en phase aqueuse d'aspect semi-brillant, composé majoritairement d'éléments naturels et de résines acryliques, pour une utilisation durable en peinture de protection et de décoration des éléments de construction en bois.

DOMAINE D'UTILISATION

TRAVAUX : neufs, de rénovation ou d'entretien.

EMPLACEMENT : à l'intérieur ou à l'extérieur.

DESTINATION : tous équipements ou structures en bois : charpentes, bardages, menuiseries (frisettes, huisseries, portes, volets, clôtures...).

CONDITIONNEMENTS ET TEINTES

- Fût de 10 L. - Pot de 4 L. - Boîte de 1 L.
- Livré en blanc et toutes teintes.
- Les teintes sont réalisables à la machine à teinter.
- Pour certaines teintes avec Y < 35 %, la technologie Color RSC permet de respecter les exigences du NF DTU 59.1 (nous consulter).

APPLICATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

SUR SUPPORTS CONVENABLEMENT PREPARES :

conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable (cf. DoP - QR CODE) :

- bois massifs et dérivés (Cf § 5.4 de la norme NF DTU 59.1 P1-1),
- anciennes peintures compatibles en bon état de conservation et parfaitement adhérentes au support.

Supports spécifiques non mentionnés : nous consulter.

ROYALACRYL BOIS s'emploie aussi :

- en qualité de couche d'impression, pour les parements en panneaux de bois CTBX NF Extérieur ou autres panneaux dérivés du bois selon les NF DTU 31.2, 41.2 et 59.1 pour le revêtement extérieur des constructions à ossature bois (cf. DTE COFAGRAIN T).

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Les revêtements de peinture existants devront être sains, adhérents et d'épaisseur raisonnable (< 100 µm).

Les fenêtres et ouvertures des pièces humides devront être traitées aussi sur les faces intérieures et le contre-masticage doit être révisé.

Chais ou caves à vin : ventilation adaptée pendant et après l'application. Ne pas utiliser en milieu confiné.

En intérieur : ne pas appliquer par température inférieure à 8°C et par humidité relative supérieure à 70 %. Ne pas appliquer sur des supports en bois contenant plus de 12 % d'humidité en masse.

En extérieur : ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et par humidité relative supérieure à 80 %. Ne pas appliquer sur des supports en bois contenant plus de 18 % d'humidité en masse.

DILUTION : à l'eau.

Brosse et rouleau : en couche d'impression : 5 à 10 %, en couche intermédiaire et en couche de finition : ne pas diluer.

Pistolet : 5 à 10 %.

MATERIEL :

- Brosse spéciale acrylique.
- Rouleau polyamide 7 à 12 mm, rouleau microfibras 6 à 10 mm.
- Pistolet sans air : buses Ø 13 à 15 millièmes de pouce et filtres de 100 "mesh"/maille.

RENDEMENT SUPERFICIEL SPECIFIQUE :

10 à 12 m²/litre et par couche.

Rendement variable de 20 à 30 % en fonction de l'absorption, du relief des supports et du mode d'application.

TEMPS DE SECHAGE (à 23°C et HR = 50 %) :

Sec en surface : 2 heures.

Sec apparent complet / recouvrable : 6 heures.

NETTOYAGE DU MATERIEL : à l'eau, immédiatement après usage.

NETTOYAGE ET PREPARATION DES FONDS :

conformes au NF DTU 59.1.

Les anciens fonds mal adhérents et/ou incompatibles avec les revêtements à appliquer seront éliminés par décapage thermique ou chimique en prenant soin d'éliminer par rinçage la totalité du décapant et des résidus de l'ancien revêtement.

Les bois massifs bruts seront rabotés, poncés et dépoussiérés.

MODE D'APPLICATION	Sur fonds bruts	Sur fonds de peinture durs et sains	Sur fonds grisailleés ou taniques
Impression ⁽¹⁾	ROYALACRYL BOIS dilué	ROYALACRYL BOIS dilué à 5 %	GLYCOPRIM ou GLYCOPRIM'R
Intermédiaire/Finition	2 couches de ROYALACRYL BOIS	1 à 2 couches de ROYALACRYL BOIS	2 couches de ROYALACRYL BOIS

Il est impératif de consulter les Fiches Descriptives des Produits cités ci-dessus avant mise en peinture.

⁽¹⁾ Impressions recommandées. Autres impressions possibles (nous consulter).

ROYALACRYL BOIS

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION

APTITUDE A L'USAGE :

Fonction générale : produit de construction faisant l'objet d'une déclaration de performances "DoP" volontaire (cf. QR CODE ci-après), conformément à la norme retenue en l'absence d'une spécification technique harmonisée permettant son marquage CE.

Fonctions particulières par référence aux normes et/ou spécifications applicables ou à paraître :

- hydrofuge et microporeux,
- protection de la surface du bois contre les agressions climatiques,
- non altération de la composition et des qualités organoleptiques des aliments à proximité,
- résistance au nettoyage (excellente résistance à l'abrasion humide : classe 1),
- stabilité du brillant spéculaire,
- stabilité de la couleur.

IDENTIFICATION :

Caractérisation selon NF T 36-005 : Famille I - 7b₂.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Extrait sec :

En poids : 46,0 ± 2,0 %.

En volume calculé : 41,5 ± 2,0 %.

Masse volumique : 1,18 ± 0,05 kg/dm³ (en blanc).

Point d'éclair : non inflammable, produit en phase aqueuse.

Présentation en pot : onctueux.

Aspect du feuil sec :

Satiné semi-brillant. Indice de brillant à 60° = 60.

Semi-tendu.

Conservation : 12 mois en emballage d'origine non ouvert, stocké à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

Contrôle qualité : cf. DoP (QR CODE ci-après).

HYGIENE ET SECURITE / SANTE ET ENVIRONNEMENT

Sécurité en cas d'incendie : ROYALACRYL BOIS appliqué en deux couches sur impression ne modifie pas le classement conventionnel M3 ou M4 des bois et panneaux dérivés du bois (conformément à l'arrêté du 21 novembre 2002).

Fiche de Données de Sécurité : accessible sur le site www.soframap.com ou www.quickfds.fr.

Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire : accessible sur le site www.soframap.com ou sur la base INIES/CSTB.

Etiquetage de type II / NF EN ISO 14021 à valeur d'écolabel spécifique HSE pour une protection équivalente aux exigences réglementaires et/ou certifiées. Déclaration explicative incluse dans la FDES traitant de l'impact environnemental du produit.

Intégrité des aliments : ROYALACRYL BOIS bénéficie du label Excell + qui atteste du non dégagement de substances susceptibles d'altérer les propriétés organoleptiques des denrées stockées dans les locaux où ROYALACRYL BOIS peut être appliqué (notamment chais ou caves, cuveries...). ROYALACRYL BOIS n'est pas destiné au contact direct avec les aliments.

* **Emissions dans l'air en intérieur :** information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions), selon décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 : classement A+.

COV (Directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) : valeur limite UE pour ce produit (cat. A/d) : 130 g/l. Ce produit contient moins de 1 g/l COV.

AUTRES INFORMATIONS

Référentiels d'emploi, durée de vie, entretien, stockage, déchets: cf. DoP (QR CODE ci-après).

Cf. QR CODE pour les DoP / FDES / FDS spécifiques du produit (ce produit, de construction et de décoration, destiné exclusivement à des professionnels du BTP et non à la vente au consommateur. Cf. CGE ci-dessous, dont les caractéristiques environnementales et sanitaires sont déposées sur la base INIES/CSTB, ne nécessite pas de déclaration environnementale supplémentaire déposée sur le site gouvernemental en application du décret n° 2013-1264 du 23 décembre 2013).

Résistance au "flash-rust" : ce produit de peinture contient un adjuvant spécifique qui lui permet de résister à l'apparition immédiate de la rouille lorsque celui-ci est appliqué directement sur des petites surfaces métalliques telles que les têtes de vis ou de clous. Le revêtement exécuté avec ROYALACRYL BOIS ne saurait en aucune façon se substituer à un revêtement de peinture anticorrosion lorsque cela est nécessaire pour la protection des ouvrages métalliques.

CONDITIONS GENERALES D'EMPLOI "CGE"

Ces conditions sont annexées à la déclaration des performances du ou de chaque produit de revêtement concerné dont la consultation est obligatoire (version papier sur demande), et qui permet de vérifier que la présente fiche correspond bien à son édition la plus récente : cf. QR CODE ou le site www.soframap.com.

Date de création : janvier 2005

Date de révision : novembre 2016

Indice de révision : 11



 DoP n°S14218_1 ROYALACRYL BOIS
ALLIOS - SOFRAMAP 2648, RD 6007 F 06270 VILLENEUVE-LOUBET
NF EN 927-1 Produits et systèmes de peinture pour bois en extérieur
<small>Cf. QR CODE ci-dessus pour consulter la DoP référencée (volontaire) donnant les caractéristiques essentielles du produit (copie papier sur demande), avec ses documents d'accompagnement, le tout consultable aussi sur le site www.soframap.com.</small>

